

REGLEMENT

- ❖ **15^{ème} édition de « La Nouméenne OPT », le 23 août 2020.**
- ❖ **Epreuve (course/marche) exclusivement réservée aux femmes**, sur une distance de **2,8 km**.
- ❖ Cette épreuve est ouverte à toutes les féminines (licenciées, non licenciées et handisports) **nées avant le 1^{er} janvier 2008**,
- ❖ Elle est organisée par **la section ASPTT-La Nouméenne**
- ❖ **Contact : NICOLAS 748303 ou JEAN-HERVE 988330 ou CHRISTOPHE 762229**
- ❖ **Départ : 8h30** à la Baie Sainte-Marie : Embranchement VDE/rue de Charleroi.
- ❖ **Parcours** : Plat. C'est un aller-retour sur la VDE entre le rond-point N'Géa et le rond-point VDE/18 juin.
- ❖ **Animation** : Echauffement (8h15), stretching collectif (9h15) et Zumba (9h30)
- ❖ **Récompenses** : Récompenses aux 3 premières licenciées, 3 premières non licenciées, à la plus jeune et à la plus âgée des participantes.
- ❖ **Tirage au sort** de divers lots surprises à l'issue de la course.
Obligation d'être présente sur le site au moment du tirage au sort, sinon tirage à nouveau.
- ❖ **Ravitaillement** : Eau au départ, au km 1,5, au km 2,5 ainsi qu'à l'arrivée
- ❖ **Couverture médicale** : Croix Rouge Française et Ambulances.
- ❖ **Responsabilité civile** : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de « La Fédération française d'athlétisme » (n° MDS2164MAIFASSISTANCE4121633J).
- ❖ **Individuelle accident** : les licenciées bénéficient des garanties de l'assurance associée à leur licence. Il incombe aux autres participantes de s'assurer personnellement.
- ❖ **Retrait des puces électroniques et tee-shirts** : les dates et les lieux seront prochainement communiqués sur la page Facebook « La Nouméenne OPT ».
- ❖ **Annulation** : En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les inscriptions, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans les meilleurs délais.
- ❖ **Droit à l'image** : Les participants acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses publications liées à l'épreuve.
- ❖ **Sous réserve de validation administrative**